



Déclaration préalable de division de bâti en plusieurs logements

Suivant délibération du Conseil Municipal n°16.119 du 15/09/2016

Article L111-6-1-1 du Code de la Construction et de l'Habitation

Formulaire à utiliser si :

Vous divisez un bâtiment d'habitation en plusieurs appartements, en zone UR du PLU de Montigny-Lès-Cormeilles.
 Votre projet ne comprend pas de travaux sur l'enveloppe extérieure de la construction.
 Pour savoir précisément à quelle formalité est soumis votre projet, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie.

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet

La présente demande a été reçue à la mairie

le / / Cachet de la mairie

1 - Identité du déclarant

Vous êtes un particulier Madame ☐ Monsieur ☐
 Nom : Prénom :
 Vous êtes une personne morale
 Dénomination : Raison sociale :
 N° SIRET : Type de société (SA, SCI,...) :
 Représentant de la personne morale Madame ☐ Monsieur ☐
 Nom : Prénom :

2 - Coordonnées du déclarant

Adresse : Numéro : Voie :
 Lieu-dit : Localité :
 Code postal : BP : Cedex : Pays :
 Téléphone : indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
 Adresse électronique (facultatif) :@.....
☐ J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse ci-dessus.
 J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.
 Si vous souhaitez que les courriers de l'administration (autres que les décisions) soient adressés à une autre personne, veuillez préciser son nom et ses coordonnées :
 Madame ☐ Monsieur ☐ Personne morale ☐
 Nom : Prénom :
 OU raison sociale :
 Adresse : Numéro : Voie :
 Lieu-dit : Localité :
 Code postal : BP : Cedex : Pays :
 Téléphone (facultatif) :
 Adresse électronique (facultatif) :@.....

3 - Le terrain

• Références cadastrales : Préfixe : Section : Numéro :

 Superficie totale du terrain (en m²) :
 • Adresse du terrain :
 Numéro : Voie :

 Lieu-dit : Localité :

4 - Le projet

☐ Division d'un bâti à usage d'habitation en plusieurs logements (zone UR du PLU)

Courte description de votre projet ou de vos travaux :

.....

5- Détail du projet

• Nombre total de logements existants : Surface de plancher par logement :

• Nombre total de logements créés : Surface de plancher par appartement :

• Nombre total de places de stationnement :

Avant projet : Après projet :

• Mode d'utilisation principale des logements :

Occupation personnelle (particulier) ou en compte propre (personne morale)

☐ Vente ☐ Location

S'il s'agit d'une occupation personnelle, veuillez préciser :

☐ Résidence principale ☐ Résidence secondaire

• Répartition du nombre de logements créés selon le nombre de pièces :

1 pièce 2 pièces 3 pièces 4 pièces 5 pièces 6 pièces et plus.

Si votre projet nécessite une puissance électrique supérieure à 12 kVA monophasé (ou 36 kVA triphasé), indiquez la puissance électrique nécessaire à votre projet :

6 - Engagement du déclarant

J'atteste avoir qualité pour faire cette déclaration préalable (vous pouvez déposer une déclaration si vous êtes propriétaire ou co-indivisaire du terrain ou si vous en avez l'autorisation ou un mandat du ou des propriétaires ou si vous avez qualité pour bénéficier de l'expropriation du terrain pour cause d'utilité publique).

Je soussigné(e), auteur de la déclaration préalable, certifie exacts les renseignements fournis.

Votre déclaration doit être établie en trois exemplaires signés et doit être déposée à la mairie du lieu du projet – service urbanisme, 127 rue de la République, 95370 Montigny-lès-Cormeilles.

A

Le

Signature du déclarant

Si vous êtes un particulier : la loi n ° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses contenues dans ce formulaire pour les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès aux données nominatives les concernant et la possibilité de rectification. Ces droits peuvent être exercés à la mairie. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande.

Si vous souhaitez vous opposer à ce que les informations nominatives comprises dans ce formulaire soient utilisées à des fins commerciales, cochez la case ci-contre : ☐



Bordereau de dépôt des pièces jointes à une déclaration préalable de division de bâti en plusieurs logements

Cochez les cases correspondant aux pièces jointes à votre déclaration et reportez le numéro correspondant sur la pièce jointe.

Pour toute précision sur le contenu exact des pièces à joindre à votre déclaration, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie.

Vous devez fournir trois dossiers complets dans le cas général.

Chaque dossier doit comprendre un exemplaire du formulaire de déclaration accompagné des pièces nécessaires à l'instruction de votre demande, parmi celles énumérées ci-dessous.

En outre, des exemplaires supplémentaires doivent être fournis, quand ces pièces sont nécessaires à l'instruction de votre demande, afin d'être envoyés à d'autres services pour consultation et avis.

Pièces	Nombre d'exemplaires à fournir
☐ 1. Un plan de situation du terrain	3 + exemplaires supplémentaires consultations
☐ 2. Un plan de masse	3 + exemplaires supplémentaires consultations
☐ 3. Une notice décrivant le terrain et présentant le projet	3 + exemplaires supplémentaires consultations
☐ 4. Des plans de niveaux, avant et après division	3 + exemplaires supplémentaires consultations
☐ 5. Une photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche	3 + exemplaires supplémentaires consultations
☐ 6. Une photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain	3 + exemplaires supplémentaires consultations



Déclaration préalable de division de bâti en plusieurs logements

Suivant délibération du Conseil Municipal n°16.119 du 15/09/2016

Article L111-6-1-1 du Code de la Construction et de l'Habitation

Formulaire à utiliser si :

Vous divisez un bâtiment d'habitation en plusieurs appartements, en zone UR du PLU de Montigny-Lès-Cormeilles.
 Votre projet ne comprend pas de travaux sur l'enveloppe extérieure de la construction.
 Pour savoir précisément à quelle formalité est soumis votre projet, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie.

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet

La présente demande a été reçue à la mairie

le / / Cachet de la mairie

1 - Identité du déclarant

Vous êtes un particulier Madame ☐ Monsieur ☐
 Nom : Prénom :
 Vous êtes une personne morale
 Dénomination : Raison sociale :
 N° SIRET : Type de société (SA, SCI,...) :
 Représentant de la personne morale Madame ☐ Monsieur ☐
 Nom : Prénom :

2 - Coordonnées du déclarant

Adresse : Numéro : Voie :
 Lieu-dit : Localité :
 Code postal : BP : Cedex : Pays :
 Téléphone : indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
 Adresse électronique (facultatif) :@.....

☐ J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse ci-dessus.

J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.

Si vous souhaitez que les courriers de l'administration (autres que les décisions) soient adressés à une autre personne, veuillez préciser son nom et ses coordonnées :

Madame ☐ Monsieur ☐ Personne morale ☐
 Nom : Prénom :
 OU raison sociale :
 Adresse : Numéro : Voie :
 Lieu-dit : Localité :
 Code postal : BP : Cedex : Pays :
 Téléphone (facultatif) :
 Adresse électronique (facultatif) :@.....